

**AGRI INDUS**  
**FOURNITURES INDUSTRIELLES POUR LA MAINTENANCE AGRICOLE**  
 3 Allée des Acacias - ERAINE - 60190 BAILLEUL LE SOC  
 Tél : 03 44 41 95 33 | Fax : 03 44 41 12 63 | contact@agri-indus.fr

**LE SERVICE AVANT TOUT!**

- + de 30 ans d'expertise technique à votre disposition
- + de 20 000 références de pièces en stock
- Partenaire des plus grands fabricants européens

Magasin ouvert du lundi au vendredi (8h-12h | 13h30-18h) et le samedi matin (8h-12h) de mi-mars à fin décembre

**agri-indus.fr**

**REUSSIR**

# **l'Oïse** Agriculture

NUMÉRO 1408 - 3 JANVIER 2020  
 HEBDOMADAIRE - ISSN 0030 - 1523 - 1,80 EURO

Rue Frère-Gagne - BP 40463 - 60021 BEAUVAIS CEDEX - Tél. 03 44 11 44 11

**Saint Louis Sucre**  
**Relations toujours tendues avec les OP** p. 6

**Société**  
**Ce qui change au 1<sup>er</sup> janvier 2020** p. 25

**ÉDITORIAL**



**Hervé Ancellin**  
*Président de la Chambre d'agriculture de l'Oise*

**Des agriculteurs responsables**

Vous avez fait preuve de responsabilités face :

- aux feux, en stoppant vos moissons pour assurer en priorité la sécurité des personnes et des biens
- lors de l'incendie de Lubrizol, en stoppant la commercialisation des produits agricoles par précaution pour la sécurité alimentaire.

Les organisations professionnelles agricoles vous ont accompagnés et les services de l'État ont pris les mesures nécessaires pour prendre en compte ces accidents et limiter l'impact sur vos exploitations. Preuve est faite que vous savez vous adapter sur le court terme et également avoir des projets à long terme.

Nous traversons une période de transitions où notre modèle agricole est remis en cause. Pour autant, de nombreuses opportunités se présentent avec la production d'énergie, les productions diversifiées et locales, les évolutions de pratiques et le numérique... tout cela en lien avec une dynamique de territoire qui doit être profitable à tous les citoyens.

L'ensemble de la profession agricole et notamment les services de la Chambre d'agriculture sont mobilisés pour vous accompagner et vous aider à relever vos défis. Je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

**Zones de non traitement** p. 10

# Ce sera au minimum cinq mètres !



Le 20 décembre, le gouvernement a annoncé que la distance minimale des zones d'épandage de phytos et les zones d'habitation sera au minimum de 5 mètres. Une incompréhension partagée par les syndicats.

STARLINE

